

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM DU 9 DECEMBRE 2021

Présents : S. Spring, A-S. Fernandez, F. Le Roy, R. Meissonnier, Y. Benabdellaziz, A. Rouyre, I. Geogescu, J-M. Courrent, A-S. Cases, G. Sere de Lanauze, F. Rodhain, C. Maurel, K. Berthoud

Excusés : G. Naro, P. Chapellier, P. Loup, S.Mignon, E.Stephany, N. Commeiras

- 13h00 la séance est ouverte
- Frédéric Le Roy : Début décembre, j'ai eu l'information concernant des CD supplémentaires alloués par le ministère à pourvoir avant la fin de l'année 2021. Par rapport au concours précédent il y a deux candidats sur liste d'attente. Si ces candidats n'acceptent pas les CD nous allons faire un concours. Nous avons deux candidates MRM mais elles ne semblent pas intéressées.
-
- Jean-Marie Courrent : Oui ma candidate a trouvé un CDI.
- Frédéric Le Roy : Les bourses sont affectées, mais l'EDEG s'est retrouvé avec des bourses en plus. Sachant que nous avons dix jours pour lancer le concours (cf. le document envoyé par Patrick envoyé la semaine dernière). Nous allons faire une procédure ad hoc. L'idée est de faire remonter trois candidatures pour MRM. Or nous avons cinq sujets proposés.
- Florence Rhodain : Le candidat pour mon sujet possède déjà un master. Comme il n'a pas été pris par l'EDEG, il s'est inscrit à un second master. S'il est pris, il arrête son 2^{ème} master 2.
- Frédéric Le Roy : Rappel de la règle votée en 2019 : Pour demander un contrat doctoral, il ne faut pas avoir eu de CD MRM-EDEG les deux années précédentes. Le

conseil de labo ne fait pas une répartition a priori en fonction des groupes mais débat chaque année de façon *ad hoc* pour établir la liste des sujets proposés par MRM.

- Irène Gesorgescu : nous avons bien le mail avec les fichiers Excel, c'est bon.
- Frédéric Le Roy questionne Sophie Spring sur son candidat.
- Sophie Spring : Le sujet est proposé par Claire Gillet et je suis en codirection. Elle avait proposé ce sujet dans la phase classique en juillet 2021. Le sujet est remonté mais non retenu. Là il s'agit d'un autre candidat. Le sujet s'inscrit dans le cadre du Labex. Avec une candidate qui a un double master contrôle audit et contrôle de gestion. Cette candidate est extrêmement motivée. Elle a actuellement un contrat temporaire dans une collectivité territoriale. Par conséquent, nous avons saisi l'opportunité pour déposer le sujet.
- Florence Rodhain : En ce qui concerne mon candidat, il s'agit également d'une personne qui a déjà candidaté. Il est extrêmement motivé. Il n'a pas été sélectionné.
- Frédéric Le Roy : De la part du groupe marketing ?
- Anne-Sophie Cases : C'est un sujet présenté la dernière fois (Béatrice Siadou-Martin et Gilles Sere De Lanauze). C'est un sujet qui avait été sélectionné. Il s'agit de la même candidate. Elle a été auditionnée par le groupe marketing (très beau CV : Cachan, Sc Po Paris). Je ne sais pas s'il avait été classé. Cette candidate avait un très bon dossier. Elle a travaillé, elle n'avait peut-être pas le profil du jeune doctorant. Peut-être qu'elle avait moins les codes que quelqu'un qui sort d'un master.
- Frédéric Le Roy : Autant que je m'en souviens, elle n'a pas fait un bon oral, comme le candidat de Florence. L'oral compte. Si elle n'a pas les codes il faut les lui donner. Cette année, l'oral pour les candidats en management était, en général, moins bon que l'an passé. Même un oral moyen ne suffit pas. Le dossier compte mais l'oral tout autant. S'ils ne sont pas préparés cela pose problème.
- Gille Sere De Lanauze : Effectivement, j'ai une candidate qui présenterait. Elle a été auditionnée et a candidaté en juillet. Elle s'est inscrite à la Sorbonne en M2. Elle est

motivée pour une thèse, entre l'entraînement de juillet dernier et notamment cette formation, cela devrait lui mettre le pied à l'étrier.

- Frédéric Le Roy : S'agit-il du même sujet qu'Anne-Sophie nous a présenté ?
- Anne-Sophie Case : Oui c'est celui-ci.
- Jean-Marie Courrent : Ma candidate est arrivé 1^{er} sur liste complémentaire. La nouvelle une candidate a un master recherche. Elle a travaillé sur les questions de soutenabilité. Elle a le terrain, de la recherche, un profil international. C'est quelqu'un de brillant.
- Frédéric Le Roy : qu'en est-il pour le Groupe finance ?
- Frédéric Le Roy : Je regarde pour Ouidad, sa candidate est EL KHATEB.
- Sophie Spring : Je suis en 2nd position c'est plutôt Claire Gillet. On a avait dit qu'on laissait tomber la règle disant qu'il ne fallait pas avoir eu un CD lors des deux dernières années lors du dernier conseil. Je me retire de la direction car je ne veux pas la priver. C'est Claire qui le porte et elle est prioritaire. Elle ne voulait pas y aller seule. Ce nouveau candidat est écarté parce qu'il n'a pas présenté ? Cela l'exclurai-t-il ?
- Frédéric Le Roy : Nous n'avons jamais laissé tomber cette règle ! C'était uniquement si nous étions en pénurie de sujet. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.
- Sophie Spring : Je me retire de la direction, si on considère quels sont les groupes et les contrats. Néanmoins, le groupe comptabilité depuis 2019 n'a rien obtenu.
- Frédéric Le Roy : Ce n'est pas pareil « déposé » et « sélectionné ». Nous sommes sur la phase de dépôt. Si tu te retires les 5 sujets sont en lice. Je n'ai pas d'idée sur des critères pour passer de 5 à 3 sujets.

- Frédéric Le Roy : Florence ton candidat n'a pas été très bon. Il a terminé dernier, loin d'avoir les codes. En effet, il n'avait pas la tenue adéquate : t-shirt, basket. Peut-être ignore-t-il les codes !
- Jean-Marie Courrent : Effectivement, il était décalé par rapport à la culture de gestion, il n'y avait pas que le dress code.
- Carole Maurel : Et sur ces candidats, cela ne correspond pas à la règle des 2ans ?
- Frédéric Le Roy : Gilles es-tu es co-directeur ?
- Gilles Sere De Lanauze : Oui comme Sophie je suis en codirection.
- Jean-Marie Courrent : Nous ne sommes pas les seuls, il y a les concurrents, les économistes !
- Anne-Sophie Fernandez : pourquoi ne pas faire une audition chez nous ?
- Frédéric Le Roy : Malheureusement nous n'en avons pas le temps.
- Florence Rodhain : Pourquoi ne pas prendre des personnes qui n'ont jamais passé le concours ?
- Anne sophie Fernandez : Il vaut mieux prendre les personnes qui sont passés. Frédéric et Jean-Marie étaient au concours. Evidemment, cela ne veut rien dire, quelqu'un que nous ne connaissons pas peut être très bon évidemment.
- Frédéric Le Roy : Les candidats non-classés c'est-à-dire les candidats déjà vu. Par exemple Gilles ta candidate semblait mal préparée lors du dernier concours.
- Anne-Sophie Fernandez : Quand nous envoyons un candidat nous le préparons activement.
- Gille Sere De Lanauze : Ce qui est rassurant est que la candidate est vraiment dans une démarche de recherche, de ce fait elle a progressé. Elle a déjà passé une fois les

auditons, donc elle a eu six mois pour se préparer. Nous sommes conscients avec Béatrice qu'il faut préparer.

- Frédéric Le Roy : tu dois la préparer.
- Florence Rodhain : Pour faire avancer le débat, je veux bien faire l'effort de retirer un sujet. Je vous fais confiance, nous jouons collectif. Nous n'allons pas proposer un sujet qui va se planter, je retire le sujet.
- Frédéric Le Roy : Qu'en penses-tu Jean-Marie ?
- Jean-Marie Courrent : Je ne peux rien dire j'ai un sujet, mais oui franchement il n'était pas au point.
- Frédéric Le Roy : Merci florence de jouer collectif !
- Sophie Spring : C'est la raison pour laquelle je me retire, Claire est désireuse, elle veut rentrer en direction de thèse, elle a eu son HDR. C'est légitime même, elle veut rentrer dans son rôle de direction. Ce serait la première fois qu'elle dirigerait sa thèse.
- Anne-Sophie Cases : Marketing et Compta sont les plus gros groupes, donc, c'est normal qu'ils aient plus de contrats. Béatrice a fait carrière ailleurs et elle est revenue ici. Elle n'a pas de doctorant.
- Gille Sere De Lanauze : Nous discutons des critères, effectivement, Béatrice est PR elle n'est pas encadrante.
- Irène Georgescu : C'est le cas des quatre personnes que nous évoquons. Ce n'est pas un critère car les quatre n'ont pas de doctorant.
- Sophie Spring : Claire non plus.
- Gilles Sere De Lanauze : Pas HDR mais PR, elle n'a pas eu d'expérience d'encadrement.

- Irene Georgescu : La qualité de l'encadrant est une chose, mais le candidat compte, sa qualité est importante.
- Frédéric Le Roy : Celle qui sort du lot est la candidate de marketing. C'est un très bon dossier. Mais l'oral était mauvais lors du dernier concours. Pour les trois autres candidats, j'ai du mal à trouver des critères pour les départager.
- Jean-Marie Courrent : C'est difficile de porter un jugement objectif.
- Frédéric Le Roy : Encore une fois le bon dossier ne suffit. En effet, il faut que les économistes comprennent que c'est le sujet est bien dans la discipline du management. Nous ne sommes pas nécessairement compris. Il faut être plus clair sur l'ancrage en management.
- Anne-Sophie Case : Nous travaillons sur les choses qui touchent le bien-être, pas forcément la vente et le commerce, je caricature !
- Frédéric Le Roy : Elle n'avait pas le profil d'un candidat encré dans le management. Il faut que cela apparaisse plus clairement.
- Gilles Sere De Lanauze : Le comportement consommateur, c'est un sujet ancré dans les problématiques managériales.
- Frédéric Le Roy : Pour vous c'est évident, mais il n'y aura personne de la discipline.
- Gille Sere De Lanauze : Nous n'avons pas d'idée sur les autres laboratoires ?
- Irène Georgescu : Nous ne pouvons pas auditionner les quatre ?
- Frédéric Le Roy : Non.
- Carole Maurel : As-tu une certitude sur le sujet en finance ?
- Sophie Spring : Comme disait Anne-Sophie, nous sommes des gros groupes.

- Frédéric Le Roy : Oui mais la finance égakement.
- Irène Georgescu : Avez-vous la liste des candidats les moins bien classés ?
- Frédéric Le Roy : Ce serait pour classer les candidates déjà classées. Deux candidates qui ont candidaté, deux autres non. Comment les classer ?
- Irène Georgescu : Un nouveau candidat c'est une nouvelle opportunité ! On a plus de chance d'avoir un CD. La question c'est celle des candidats qui ont déjà postulés ? Un nouveau candidat a 100% de chance. Pourquoi reprendre les anciens qui ne l'on pas eu ?
- Frédéric Le Roy : Sur le principe évoqué par Irène, tout le monde s'y retrouve-t-il ?
- Gilles Sere De Lanauze : Cela est aléatoire, améliorer sa candidature si on est déjà passé c'est mineur par rapport à quelqu'un que nous ne connaissons pas.
- Irène Geogescu : C'est le dilemme entre un nouvel étudiant versus la repêche. Au niveau repêche je prends le meilleur.
- Frédéric Le Roy : Je suis d'accord avec toi Irène. En effet, nous avons deux nouveaux candidats que je retiendrais en premier. Ensuite, j'en choisirais une parmi les deux anciennes candidates.
- Irène Georgesu : Gilles ta candidate est bien ?
- Gilles Sere De Lanauze : Oui.

✓ Une discussion est lancée sur le profil de la candidate de Gilles.

Après discussion il est au mis au vote les principes suivants :

- le conseil retient les deux nouvelles candidates,
- le conseil retient la candidate qui a le meilleur dossier parmi les deux candidates qui ont déjà passé le concours, en l'occurrence la candidate du groupe Marketing.

 **Les propositions sont votées à l'unanimité**

- Frédéric Le Roy : merci à Florence d'avoir retiré le candidat et je vous remercie de votre disponibilité.

✓ Fin de séance 15h00